

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 18 juin 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membre excusé représenté : (5) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par M. BON), Mme MARTIN-GENDRE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représenté par M. JASPART).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2015

Délibération n° : 26-2015

Objet : Indemnité versée au Trésorier municipal

Par délibération en date du 12 juin 2014, le conseil d'administration a décidé d'accorder à Monsieur Guy Ottin le bénéfice de l'indemnité de conseil réservée au Trésorier municipal, trésorier du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en application de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Ce texte prévoit qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable public.

Or, Monsieur Guy Ottin ayant été remplacé par Monsieur Alain Guiniot, à la date du 1^{er} janvier 2015, il convient donc de délibérer à nouveau pour prendre acte de ce changement.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- décident d'attribuer à Monsieur Alain Guiniot l'indemnité prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, à compter du 1^{er} janvier 2015,
- décident que cette indemnité sera versée trimestriellement après communication aux services financiers du CCAS, par le trésorier du Centre Communal d'Action Sociale, du montant exact de la somme à mandater,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

28 JUN 2015

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

Fabrice CHATEL

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2015

